

# SE DÉVELOPPER DANS LE CHAMP DES SERVICES À DOMICILE

## RÉPONDRE AUX APPELS À PROJETS

Le développement de l'offre dans le champ de l'accompagnement médico-social à domicile est l'une des grandes priorités des plans nationaux de création de places. Dans ce contexte, les futurs appels à projets vont essentiellement concerner des actions menées auprès des personnes en milieu ordinaire de vie, notamment à travers les structures d'accom-

pannement que sont les SAMSAH, les SAVS, les SESSAD et les SSIAD. C'est pourquoi, il convient pour les opérateurs, sans expérience préalable des services, d'anticiper ces évolutions en termes de réponse aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées. Ces créations de places s'inscrivent dans le cadre de la procédure d'appels à projets sociaux

et médico-sociaux, mise en place par la loi HPST.

Cette formation vise à permettre aux participants d'intégrer cette procédure dans la stratégie de développement de leur institution et d'organiser la réponse à apporter aux appels à projets portant sur les interventions au domicile des usagers.

### OBJECTIFS

- S'approprier une autre modalité d'accompagnement et de soins des personnes âgées et/ou handicapées
- Connaître et mieux comprendre la procédure d'appel à projets spécifique au domicile
- Identifier les éléments méthodologiques pour une réponse adaptée aux appels à projets dédiés aux services à domicile médico-sociaux
- Analyser les éléments stratégiques de positionnement dans le champ du domicile

### CONTENU

#### Les bases légales et réglementaires de l'appel à projet

Loi HPST  
Ordonnance du 23.02.2010  
CASF

#### Partage d'expériences autour de l'appel à projets

Difficultés et réussites  
Les points clefs des appels à projets dans le champ des services à domicile

#### Élaboration de la réponse à l'appel à projet : les points stratégiques de vigilance de l'opérateur

L'étude des territoires : analyse des besoins et périmètre géographique d'intervention ; réseaux de transports et infrastructures routières (zone rurale/zone urbaine)  
Les publics-cibles des services à domicile : orientation MDPH/prescription ; projet de vie ; évaluation multidimensionnelle de la situation et des besoins des personnes ; polyvalence ou spécialisation du service  
Les professionnels intervenant au domicile : recrutement, formation, suivi du personnel, pluridisciplinarité, travail d'équipe, encadrement et coordination  
Les articulations avec les autres acteurs du domicile (tutelles, médecin généraliste, praticiens libéraux, etc.)  
Le soutien aux aidants  
Les partenariats et coopérations avec les acteurs existants : réseaux, mutualisation, plateformes de services, hôpitaux, conseils généraux, etc.  
Les éléments structurels du service : locaux, tailles critiques  
La concurrence du secteur : ses forces, ses faiblesses ; les acteurs certifiés ; la valeur ajoutée du secteur privé non lucratif

#### La structuration du dossier

Identification des attentes explicites, implicites, latentes  
Présentation et formulation de la réponse et son attractivité  
Valorisation des atouts du projet au regard des attentes de l'autorité compétente



9 & 10 mars 2015



Paris

632 €  
par personne

2 jours



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

### PUBLICS

- Administrateurs
- Cadres dirigeants
- Directeurs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques et méthodologiques
- illustrations
- échanges et mutualisation des expériences

### INTERVENANTS

- Responsable de service médico-social,
- Consultant

